



**KALIACT HUISSIERS
PROVENCE CÔTE
D'AZUR**

www.maitre-coutant.fr

**OFFICE D'AIX EN
PROVENCE**

Michel Frédéric COUTANT
Julien THIRY
Nicolas HUMBERT

OFFICE DE NICE

Johan MATHIEU
Rémy RIPOLL
Pascale AZEMA

OFFICE DE FREJUS

Frédéric ANGOT
Blandine THOMAS
Etienne VALERO
Pascal LEMIERE

Références à rappeler :

Référence Etude : V - 34903 -
Mandat n° 65
*BR ASSOCIES - en la pers. de Me Laura
BES CI STUDYOFIT MARSEILLE

Votre gestionnaire
OFFICE D'AIX EN
PROVENCE
Tél : 04 42 38 02 16
aix@huissiers-khpca.fr

Les horaires d'ouvertures
Etude ouverte au public
du lundi au vendredi
de 10h à 12h et de 14h à 16h

Michel Frédéric COUTANT - Julien THIRY - Nicolas HUMBERT

Commissaires de Justice associés
Nicolas HUMBERT - Commissaire de Justice salarié
OFFICE D'AIX EN PROVENCE
47 bis B Boulevard Carnot - 13100 Aix-en-Provence
Tél : 04 42 38 02 16

**SCP *BR ASSOCIES - en la pers. de Me Laura
BES**
7 Rue Joseph d'Arbaud
13100 AIX-EN-PROVENCE

A AIX EN PROVENCE, le 3 avril 2026

FACTURE N° 26-984

Chers Maîtres,

Veillez trouver ci-dessous, le détail des frais exposés dans l'affaire citée en référence :

Date	Libellé	Taux	HT	TVA	Non soumis	Débit	Crédit
27/01/2026	Provision de SCP *BR ASSOCIES - en la pers. de Me Laura BES						147,70
12/03/2026	Provision de SCP *BR ASSOCIES - en la pers. de Me Laura BES						327,70
	Détail des frais créanciers					147,70	
21/01/2026	PV de restitution	20,00 %	123,08	24,62		147,70	
	Total frais et honoraires créancier		123,08	24,62		147,70	
	Totaux		123,08	24,62		147,70	
	Solde en votre faveur en Euros						327,70

La présente facture est payable au comptant. Toute somme non payée dans le délai de trente jours est susceptible de porter intérêts au taux appliqué par la banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage. Le taux applicable pendant le premier semestre de l'année concernée est le taux en vigueur au 1^{er} janvier de l'année en question et pour le second semestre, le taux en vigueur au 1^{er} juillet de l'année en question. Si vous êtes un professionnel en situation de retard de paiement, vous êtes, en outre, de plein droit débiteur d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 euros.



Payez contre ce chèque trois cent vingt sept euro sept
à SCP BR ASSOCIES
18/03/26

Payable en France 13
CA PRO AIX
Tel:

S.A.R.L. KALIACT HUISSIERS
PROVENCE COTE D'AZUR
LA NATIVITE
47 B BOULEVARD CARNOT
13100 AIX EN PROVENCE

N° de compte
48109398570

N° du chèque 4202871

€ 327,70 E
Fait à Aix
Le 03/4/26

Signature (23)

concernement.

